



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 11 octobre 2019

11^{ème} Commission

N° CP-2019-9-11-1

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service Prospective et Politique
Européenne

ACCUEIL D'UNE DELEGATION POLONAISE A L'OCCASION DU MARCHE DE NOEL D'ENSISHEIM DU 5 AU 9 DECEMBRE 2019

Résumé : Dans le cadre du partenariat entre le Département et le Powiat de Wroclaw (Pologne), il est proposé d'accueillir une délégation du Powiat dans le Haut-Rhin du 5 au 9 décembre 2019, afin de participer au marché de Noël d'Ensisheim. Les crédits réservés pour cet accueil s'élèvent à 4 000 €.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 13 septembre 2019.

Dans le cadre de la coopération entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne), il vous est proposé de reconduire la participation d'une délégation polonaise au marché de Noël d'Ensisheim.

Cette manifestation, menée depuis 2006, rencontre chaque année un grand succès.

Le stand se tiendra le week-end des 7 et 8 décembre 2019. A cette occasion, des décorations de Noël, fabriquées par des artistes polonais et par des élèves du lycée de Krzywice (situé dans le Powiat), ainsi que des denrées traditionnelles de Noël, seront proposées à la vente.

Pour cette action, la délégation composée de 6 personnes sera reçue dans le Haut-Rhin du 5 au 9 décembre 2019.

Conformément à l'accord de coopération liant le Département et le Powiat de Wroclaw, les frais de déplacement de la délégation seront à la charge du Powiat.

Notre collectivité assumera, quant à elle, les frais d'hébergement de la délégation polonaise ainsi que les frais de repas de l'ensemble des personnes participant à la mission (délégation polonaise, élus et agents du Département).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver l'accueil d'une délégation polonaise du 5 au 9 décembre 2019 pour l'animation d'un stand au marché de Noël d'Ensisheim,
- d'autoriser la prise en charge par le Département des frais générés par cette action, évalués à 4 000 €.

Le montant exact des frais engendrés sera prélevé sur le programme F614, imputation 011-048-6185-2686-114 du Budget départemental 2019 sur présentation de justificatifs.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT